L'histoire des cours à la carte et du rétropédalage politique

Catherine Moureaux dément avoir proposé l'instauration d'un cours d'histoire en fonction de l'origine des élèves.

ANAÏS SORÉE

Encore un journaliste qui n'a rien compris. Quand le ballon d'essai rebondit mal, c'est souvent l'excuse donnée. Hier, la balle lancée par Catherine Moureaux (PS) dans Sudpresse s'est écrasée contre un mur de critiques. Le journal a relayé une proposition de la députée bruxelloise: adapter le cours d'histoire à l'origine de l'élève, en enseignant différents faits de colonisation.

«Populisme, drague communautaire, etc.» Les réactions sur les réseaux sociaux ont été vives. Catherine Moureaux tente de faire marche arrière. «*Je n'ai jamais proposé de cours d'histoire en fonction de l'origine des élèves! Ma proposition porte sur l'enseignement de la colonisation du Congo, donc pas sur toute l'histoire en général. Je pense que ce fait de colonisation fait partie de l'histoire belge et j'estime qu'il est dès lors opportun d'assurer à chaque lycéen un bagage historique de base commun sur ce sujet*», rectifie-t-elle.

Pour se défendre à son tour, Sudpresse publie sur son site internet un compte rendu d'un débat parlementaire dans lequel la députée affirme: «*Je pense que le référentiel devrait impérativement aborder la question de l'indépendance du Congo ainsi qu'éventuellement, selon votre public, un autre fait de colonisation*», est-il écrit. Plus loin dans son intervention parlementaire, elle affirme encore être en faveur d'une formule qui «*permettrait d'être certain que tout le monde aborde l'histoire du Congo belge et de l'acquisition de son indépendance et, d'autre part, de permettre à certains publics de traiter d'autres faits de colonisation*». L'intéressée commente: «*Je n'ai pas parlé de certains publics. Ma formulation était plus complexe que celle-là mais a été simplifiée comme souvent dans un compte rendu. Je pense que la colonisation du Congo doit être enseignée à tous les élèves mais pour les autres faits de colonisation, je laisse la liberté à l'enseignant de les aborder en fonction des besoins de sa classe. Dans certaines classes, le besoin d'expliquer le génocide arménien peut apparaître*», dit-elle à titre d'exemple.

Démenti de Schyns

Dans son article, Supresse affirmait également que la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns (cdH), n'était pas opposée au cours d'histoire à la carte. Mais cette dernière a également démenti. «*Si un enseignant bénéficie d'une liberté pédagogique en respectant les balises du programme d'histoire, cela ne signifie nullement qu'il faut un cours d'histoire en fonction de l'origine de l'élève*», a-t-elle rectifié dans un communiqué.

> **«Je n'ai jamais proposé de cours d'histoire en fonction de l'origine des élèves!»**
>
> CATHERINE MOUREAUX
> DEPUTEE PS

Double rétropédalage? Ce n'est pas la première fois que le politique joue la carte communautaire. Ce n'est pas non plus la première fois qu'un politique balance un démenti suite à des réactions négatives. Quelle est la part de vérité entre les deux? Chacun se fera sa propre histoire.